

Au nom de la culture et des arts II

Léo Bonneville

Number 157, March 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50184ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bonneville, L. (1992). Au nom de la culture et des arts II. *Séquences*, (157), 3–3.

Au nom de la culture et des arts - II

Le champ de la culture est très vaste. Et *Séquences* ne traite que de cinéma. Mais le cinéma c'est la synthèse de tous les arts. On n'a qu'à songer à l'écriture du scénario et des dialogues, à la composition de l'image, au jeu des comédiens, à l'empreinte de la musique, à l'architecture de l'ensemble, pour se rendre compte que le cinéma intègre tous les arts.

Nous sommes surpris de constater que, dans **Une politique de la culture et des arts**, il est peu fait mention du cinéma comme moyen de culture. On parle bien de formation culturelle à l'école et même d'«une relance de l'enseignement des arts». Il est question de disciplines artistiques: art dramatique, arts plastiques, art communication, danse et musique (p. 151), mais nullement de cinéma. S'il est un art (a-t-on oublié qu'il est le septième?) qui peut permettre d'accéder à tous les autres, c'est bien lui.

Pourtant le célèbre rapport Parent (1964) consacrait tout un chapitre (XVI) à l'éducation cinématographique. Il affirmait que «l'on entend culture au sens traditionnel et esthétique ou au sens anthropologique, le cinéma est l'un des éléments les plus vivants (Tome II, no 742)». Et il ajoutait que «l'on ne doit pas hésiter, semble-t-il, à organiser l'éducation cinématographique au niveau secondaire, et peut-être même au niveau élémentaire, comme matière obligatoire. (...) On doit prévoir très soigneusement le programme de formation cinématographique, en graduer les étapes, voir comment l'orienter pour lui donner sa mesure culturelle et professionnelle (no 765)». Or, tout cela n'est que de beaux mots. Rien, absolument rien n'a été fait aux niveaux primaire et secondaire. On laisse les jeunes courir voir les films les plus dynamiques et les plus terrifiants sans aucune préparation ou formation. Et ils ignorent les oeuvres vraiment enrichissantes. Il est temps qu'on se rende compte qu'on les prive d'une source de culture inestimable, quand on sait les valeurs véhiculées et les beautés indéniables que recèlent de nombreux films.

Si l'enseignement du cinéma relève du ministère de l'Éducation, l'industrie du cinéma établit des relations étroites avec la Société générale des industries culturelles du Québec (SOGIC). Cette société vient en aide à différentes activités: théâtre, lettres, peinture, sculpture, danse, cinéma, etc. Mais le cinéma est une industrie bien plus complexe que

tous les autres arts. Cette industrie fait appel à une quantité considérable d'intervenants dans la fabrication d'un film. De l'écriture du scénario à la présentation d'un film dans une salle, elle a engagé une foule de gens et exigé des sommes qui atteignent généralement des millions. Aussi la présence du cinéma au sein de la SOGIC apparaît comme un ogre qui vient réclamer une part importante d'investissements. Pour approuver des projets, examiner des budgets, etc., il faut un organisme qui se penche continuellement sur les besoins et les exigences d'une industrie périlleuse. C'est pourquoi on peut se demander si le cinéma ne serait pas mieux servi par une société distincte (sans allusion!) qui entretiendrait des relations constantes avec le milieu du cinéma. Je crois que cette société et l'industrie du cinéma y trouveraient leur compte.

Je viens de dire que le cinéma demande des millions pour produire un film. Ces millions, le producteur doit aller les chercher où il peut les trouver. Si la SOGIC fait sa part, il n'est pas indifférent que le Conseil des Arts du Canada y apporte sa contribution. Des voix fêlées se sont élevées contre le recours à Ottawa. Mais enfin d'où vient l'argent du Conseil des Arts, sinon des contribuables canadiens? N'est-il pas normal, tant que les producteurs et les cinéastes paieront leurs impôts au fédéral, qu'ils aillent réclamer l'argent qui leur revient? Il n'y a que des fanatiques, des sectaires, comme Guy Bouthillier, président du Mouvement Québec Français et le romancier Yves Beauchemin pour s'étendre dans les journaux et dénoncer fiévreusement les producteurs et les cinéastes qui vont frapper à la porte du Conseil des Arts. Non, le Conseil des Arts n'est pas un gros matou qui fait peur. Il est là pour aider les arts et la culture de tout un pays dont fait encore partie le Québec. Tant qu'il en sera ainsi, il faut encourager les artisans du cinéma à ne pas se gêner pour financer une part de leurs films avec les subventions du Conseil des Arts.

On a beau dire que la culture est du domaine de l'esprit, elle a aussi des contingences matérielles. C'est pourquoi le cinéma a besoin de fonds pour exister. Heureuse l'oeuvre qui éblouit nos écrans et nous enchante! Elle nous fait oublier les frais encourus, pour laisser le spectateur se complaire dans le ravissement. Et l'âme d'un peuple y gagne toujours.

Léo Bonneville